Image not found or type unknown

Vente en magasin erreur model donner au client

Par **meynard alain**, le **22/11/2016** à **11:30**

Bonjour,

Je viens d'acheter un téléphone portable dans un magasin. Le payement fait, je me rend au comptoir livraison
et je prends livraison de ma commande.

Arrivée à mon domicile, je donne le téléphone à mon mari et celui-ci s'aperçois que ce n'est pas le modèle affiché sur la facture. C'est un model plus cher, quel recours a le vendeur de son erreur ?

Merci de votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **22/11/2016** à **11:41**

Bonjour,

L'erreur vient du personnel du magasin et ne vous est donc pas imputable. Vous avez 2 solutions :
1 - rapporter ce téléphone au magasin pour récupérer le modèle que vous avez payé, le patron de ce magasin vous en saura gré,
2 - faire le mort et attendre une éventuelle réclamation du magasin. L'erreur vous étant profitable, vous n'êtes pas tenu de venir faire l'échange.

Personnellement, bien que la solution 2 soit légale et en votre faveur, j'opterai pour l'option 1. A vous de voir.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés